

FORMATION INITIALE

Aide-Soignant

Diplôme d'État — Niveau 4 — RNCP 40692

Accompagner les personnes dans les soins essentiels de la vie quotidienne en collaboration avec d'autres professionnels de santé.



LE MÉTIER EN BREF

L'aide-soignant exerce sous la responsabilité de l'infirmier diplômé d'État. Il accompagne la personne dans les activités de sa vie quotidienne et sociale, dans le respect de son projet de vie, collabore au projet de soins personnalisé dans son champ de compétences, et contribue à la prévention des risques au sein d'une équipe pluridisciplinaire.

Secteurs d'activité

- Hôpitaux et cliniques
- EHPAD et structures pour personnes âgées
- Centres de rééducation
- Services de soins à domicile (SSIAD, HAD)
- Structures médico-sociales

Aptitudes clés

- Ecoute, Empathie
- Sens pratique, Sens de l'organisation
- Responsabilité, Autonomie

CONTENU DE LA FORMATION

11 mois (1540 heures) — 770h de formation théorique + 770h de formation en milieu professionnel. 12 à 15 mois en apprentissage.

Blocs de compétences (BC)

BC 1 — Accompagnement et soins de la personne dans les activités de sa vie quotidienne et de sa vie sociale

BC 2 — Évaluation de l'état clinique et mise en œuvre de soins adaptés en collaboration

BC 3 — Information et accompagnement des personnes et de leur entourage, des professionnels et des apprenants

BC 4 — Entretien de l'environnement immédiat de la personne et des matériels liés aux activités en tenant compte du lieu et des situations d'intervention

BC 5 — Travail en équipe pluriprofessionnelle et traitement des informations liées aux activités de soins, à la qualité/gestion des risques

INFOS PRATIQUES

PUBLIC CONCERNÉ

Tous publics : jeunes en poursuite d'études, salariés, demandeurs d'emploi — avec ou sans diplôme, 17 ans minimum à l'entrée en formation

PRÉREQUIS

Être âgé de 17 ans minimum à l'entrée en formation. Accessible avec ou sans diplôme. Pour les ressortissants étrangers : niveau de langue française B2 et titre de séjour valide requis.

NIVEAU DU DIPLÔME

Niveau 4 — Diplôme d'État

CODE RNCP

RNCP 40692

Certificateur : Ministère chargé de la santé

Date de début : 01/09/2025

Date d'échéance : 01/09/2029

DURÉE DU PARCOURS

11 mois (1540 heures) — 770h de formation théorique + 770h de formation clinique/stage. 12 à 15 mois en apprentissage.

VOIES D'ACCÈS

- Formation Initiale
- Apprentissage
- Formation Continue
- VAE

LIEUX DE FORMATION

Lyon

RENTRÉE

27/08/2026 : promo de 09/2026

05/01/2027 : promotion de 01/2027

TARIF

- Formation initiale : prise en charge par la Région Auvergne-Rhône-Alpes
- Formation continue : nous consulter
- Alternance : nous consulter

ÉVALUATION & CERTIFICATION

Modalités d'évaluation

Épreuves théoriques, pratiques et orales.

Type de validation

Diplôme d'État — validation complète ou partielle par bloc de compétences.
Fiche RNCP disponible sur francecompetences.fr

VAE

Le DEAAP est accessible par la VAE, avec ou sans retour en formation, sur la base des expériences passées — vae.gouv.fr

DÉBOUCHÉS

Les titulaires du diplôme peuvent travailler en EAJE, en milieu hospitalier (pédiatrie, maternité, réanimation), en Protection Maternelle et Infantile (PMI) et en EMS. Des poursuites d'études sont également possibles vers les diplômes d'État d'INF, Infirmier Puériculteur, EJE ou AS.

MOBILITÉ

Ocellia propose une mobilité internationale aux apprenants souhaitant vivre une expérience de formation à l'étranger.

CONDITIONS D'ADMISSION

Pour tous les candidats

Étape 1 — Consulter les conditions et modalités d'inscription sur ocellia.fr

Étape 2 — Compléter le dossier de candidature en ligne, accompagné des pièces requises, Entretien de positionnement pour tous les candidats

Pour les alternants (apprentissage et professionnalisation)

Étape 1 et Étape 2

Étape 3 — Allez sur la page CFA d'Ocellia, remplir et déposer le dossier auprès du CFA

Étape 2 — Recherche d'un employeur

Étape 3 — Signature du contrat d'apprentissage

Avoir réussi la sélection d'entrée en formation (sont dispensés de cette sélection : les ASHQ de la fonction publique hospitalière, ainsi que les agents de service justifiant d'au moins 1 an équivalent temps plein dans un ou plusieurs établissements sanitaires et médico-sociaux, public ou privé, ou dans des services d'accompagnement et d'aide au domicile des personnes)

FINANCEMENT

- Etudiant / demandeurs d'emploi : Formation initiale prise en charge par la Région Auvergne-Rhône-Alpes
- Salarié du secteur privé : Compte Personnel de formation (CPF) , Transitions Pro, Plan de développement des compétences (employeurs)
- Alternance : Contrat d'apprentissage ou de professionnalisation
- Autofinancement
- Tarif : Nous consulter

Taux de réussite :
XX

Candidatez dès maintenant sur ocellia.fr

Contactez l'admission : admission@ocellia.fr

Contactez notre CFA : apprentissage@ocellia.fr

CAMPUS LYON

20 rue de la Claire - CP 320
69337 Lyon cedex 09

04 78 83 40 88
contactlyon@ocellia.fr

CAMPUS GRENOBLE

3 avenue Victor Hugo - BP 165
38432 Echirolles cedex

04 76 09 02 08
contactgrenoble@ocellia.fr

CAMPUS VALENCE

103 avenue Maurice Faure
26000 Valence

04 75 86 30 55
contactvalence@ocellia.fr

CAMPUS POLYNESIE

UPF - Campus d'Outumaoro
98717 Punaauia

40 80 39 97
contactpolynesie@ocellia.fr



Centre de formation enregistré sous le numéro de déclaration d'activité 82.69.00313.69 auprès du préfet de la région Rhône Alpes. Code NAF : 8542Z – Siret 302 938 832 00045 – Déclaration d'Activité n° 82690031369

Cette formation est autorisée par la Région Auvergne Rhône Alpes qui concourt à son financement.

